

Une démocratie vivante pour l'avenir !

Chères communes,

Cette année, nous célébrons les 175 ans de notre démocratie suisse. A cette occasion, la **fête du 1er août** sur le Grütli sera placée **sous le signe de la participation des jeunes**. La Société suisse d'utilité publique (SSUP) a demandé au Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) et à la Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) de donner à la fête de cette année un élan jeune et participatif.

Lors de la célébration de la fête nationale, il nous tient à cœur de faire entendre la voix des jeunes au-delà du Grütli et de mettre l'accent sur elles*eux-mêmes ainsi que leur contribution à la démocratie suisse. De ce fait, nous vous demandons de prêter une particulière attention à **l'association des jeunes à l'organisation de vos festivités du 1er août au niveau communal** et de **thématiser la participation des jeunes au sein de la politique**. Pourquoi ne pas inviter cette année un*e jeune de la commune comme orateur*ice pour la fête ? Ou peut-être même entrer en contact avec les organisations de jeunesse ou le parlement des jeunes de la région ? Les possibilités d'implication sont aussi nombreuses que les sortes d'engagement des jeunes !

Nous nous réjouissons de votre contribution au Grütli des jeunes !

De plus, la SSUP invite toutes les communes de Suisse ainsi que les associations suisses à l'étranger à chanter le 1er août 2023, en plus des paroles de l'hymne national actuel, la **nouvelle strophe d'hymne** proposée.

Le plus grand nombre de personnes possible doit pouvoir s'identifier à un hymne national. Or, les paroles de l'hymne national suisse sont inaccessibles pour beaucoup, notamment pour les jeunes. Cela a incité la SSUP à lancer un concours d'artistes pour la création d'un nouvel hymne national suisse. Un jury d'experts*es a sélectionné les six meilleures contributions parmi les 208 reçues de toutes les régions du pays. 24'000 personnes ont ensuite désigné en ligne la contribution gagnante. Le **nouveau texte de l'hymne** proposé par Werner Widmer **se base sur le préambule de la Constitution fédérale** et contient ses **valeurs telles que la paix, la liberté, l'indépendance et la protection des faibles**. La mélodie de l'hymne national actuel est conservée.

En 2023, dans le cadre du 175^e jubilé de la Constitution fédérale, nous vous encourageons d'autant plus à chanter le nouveau texte de l'hymne, qui est basé sur le préambule de la Constitution.

Vous trouverez le nouveau couplet [ici](#).

Merci beaucoup pour votre engagement et meilleures salutations

**Société suisse
d'utilité publique**

**Fédération Suisse des
Parlements des Jeunes**

**Conseil Suisse des
Activités de Jeunesse**